
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 14 mai 2018 à 19 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Ovide-Clermont
M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville - district Marie-Clarac
Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont
M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement - district Marie-Clarac

FORMANT QUORUM ET SIEGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés-cadres suivants :

Mme Rachel Laperrière, directrice d'arrondissement
M. Gilbert Bédard, directeur des travaux publics
M. Claudel Toussaint, directeur de la culture des sports des loisirs et du développement social
Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement
Mme Anne-Sophie Bergeron, Secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Line Perrotte, chef de division - Ressources humaines
M. Renaud Beauchemin, chargé de communication

Étaient aussi présents :

Mme Diane Dupuis, attachée politique
M. Alain-David Jean-Noël, attaché politique
M. Miguel Alston, commandant représentant du PDQ 39
Mme Rose-Andrée Hubbard, représentante du PDQ 39

Nombre de personnes dans la salle : plus ou moins 60

Un moment de recueillement est observé à l'ouverture de la séance.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, souhaite la bienvenue aux citoyens.

Mme Black présente les membres du conseil d'arrondissement, du cabinet de la mairesse d'arrondissement et du personnel de direction. Elle souligne également la présence du commandant du poste de quartier 39.

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA18 10 170

Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2018 à 19 h.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2018, à 19 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

CA18 10 171

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2018, à 19 h ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 18 avril 2018 à 9 h et du 26 avril 2018 à 8h30.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 9 avril 2018, à 19 h ainsi que les procès-verbaux des séances extraordinaires du 18 avril 2018, à 9 h et du 26 avril 2018 à 8h30.

Adopté à l'unanimité.

10.02

10.03 - Mot de la mairesse et des élus.

Mme Christine Black – mairesse d'arrondissement

Comme vous pouvez le constater, nous avons aujourd'hui de la grande visite.

Nous sommes accompagnés de 8 des onze élèves de 10 à 12 ans d'écoles primaires de l'arrondissement qui ont été élus par leurs pairs à l'occasion du concours « Mairesse ou maire d'un jour ».

Permettez-moi de vous les présenter :

- Yamina Taïbi de l'École Adélarde-Desrosiers
- Milda Titouah de l'École Jean-Nicolet
- Jade Maulion Ndongo de l'École Le Carignan
- Gabriel Valeriani de l'École Pierre-de-Coubertin
- Doae Hattanioui de l'École René-Guénette
- Anouar El Ghazi de l'École Sainte-Colette
- Deutchnaïka Ovilma de l'École Sainte-Gertrude
- Zahraa Mustapha de l'École St-Rémi
- Kamilia Bessati de l'École Saint-Vincent-Marie

Mention spéciale à :

- Marie Joelle Nkioukane de l'École De la Fraternité

Et notre maire d'un jour :

- Queneau Dalmacy de l'École Jules-Verne

Le concours « Mairesse ou maire d'un jour » a été imaginé, et est porté depuis neuf ans, par notre collègue Chantal Rossi, en collaboration avec le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île et le club Optimiste de Montréal-Nord.

Cette formidable activité sensibilise les jeunes à la démocratie et à l'importance de la politique municipale dans leur quotidien.

Nous avons eu un grand plaisir à leur laisser les clés de la mairie le 3 mai dernier.

Félicitations à toutes et tous pour votre élection.

Mme Christine Black – mairesse d'arrondissement

Permettez-moi de prendre quelques minutes pour remercier les membres du Conseil consultatif d'urbanisme ainsi que nos employés des divisions de l'urbanisme et des permis. Ceux-ci prennent actuellement les bouchées doubles pour rattraper les retards qui s'étaient malheureusement accumulés dans le traitement de plusieurs dossiers.

Comme administration publique, nous avons la volonté d'offrir les meilleurs services possibles aux citoyens et entreprises de notre territoire. En ce sens, la réduction des délais d'émission de permis fait actuellement partie de nos priorités.

M. Vaillancourt, je vous invite à transmettre ces remerciements aux employés des divisions concernées.

Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville – district Ovide-Clermont

Du 24 au 30 mai : musique, théâtre, danse, humour, littérature, cinéma, patrimoine, mode, arts visuels et gastronomie seront à l'honneur aux quatre coins de l'arrondissement à l'occasion du Festival des arts de Montréal-Nord.

Grâce à ce festival, les citoyens de Montréal-Nord ont la chance de faire de belles découvertes et de constater l'effervescence artistique dans notre arrondissement.

Cette année, plus de 400 artistes seront à l'honneur à l'occasion de la 11e édition de ce formidable événement.

Je vous invite à porter attention à la jaquette qui couvrira mardi prochain le Guide de Montréal-Nord. Vous y trouverez toute la programmation du festival de cette année.

Mme Renée-Chantal Belinga, conseillère d'arrondissement – district Ovide-Clermont

Sur un registre beaucoup moins joyeux, le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord partage la peine des proches de monsieur Julio Jean Pierre et leur transmet ses plus sincères condoléances.

Lauréat du concours de Deschamps pour son roman « L'année d'Isabel Martinez » (2000), le poète et écrivain a créé une œuvre qui restera marquée dans les mémoires de ceux qui l'ont lue et de ceux qui la découvriront.

Nos remerciements vont à la Maison des jeunes l'Ouverture qui a organisé, le samedi 5 mai dernier, une soirée hommage à M. Jean Pierre.

M. Abdelhaq Sari, conseiller de la ville – district Marie-Clara

Il me fait plaisir de vous annoncer que nous avons conclu une entente de cinq ans avec l'organisme « La Route de Champlain » en vue de la consolidation et du développement d'un pôle récréotouristique, fondé sur l'accès à la rivière des Prairies.

Grâce à cette entente, La Route de Champlain présentera une programmation annuelle d'activités autour d'un site nautique situé au parc Aimé-Léonard. L'organisme offrira notamment l'accès à la rivière des Prairies en kayak de mer, en rabaska et en bateau électrique ainsi qu'une série d'activités de mise en forme variées et rassembleuses.

Nous vous invitons au parc Aimé-Léonard, le samedi 9 juin prochain, de 9h30 à 20h, pour assister au lancement de la saison 2018 et, ainsi, redécouvrir notre magnifique rivière des Prairies.

M. Jean-Marc Poirier, conseiller d'arrondissement – district Marie-Clara

Comme il le fait à chaque printemps, l'arrondissement est actuellement en « blitz propreté ». Il déploie à cette occasion toute une série d'interventions sur les rues et trottoirs, ainsi que dans les parcs, afin de redonner aux citoyens l'accès à des espaces publics propres et accueillants.

Nous invitons tous les citoyens et commerçants de l'arrondissement à participer à cet effort en faisant le ménage de leurs terrains et devantures.

Celles et ceux qui le désirent pourront faire un effort collectif de plus en participant, le 9 juin prochain, à la corvée de nettoyage des rives qui sera organisée par l'organisme Éconord.

Mme Christine Black – mairesse d'arrondissement

Mes collègues du conseil et moi sommes vraiment très heureux d'honorer une grande dame ce soir. Il y a plus de 35 ans, par amour pour les personnes âgées, elle est entrée au Carrefour des retraités à titre de bénévole. Deux ans plus tard, elle en devenait la directrice et a assumé ce rôle durant 35 ans. En prenant sa retraite en janvier dernier, elle pouvait dire « mission accompli », car l'organisme est en santé et apprécié autant des usagers que des bénévoles.

Pour signer le livre d'or de l'arrondissement, j'inviterais maintenant Mme Suzanne Pelletier à venir à l'avant

Les membres du conseil d'arrondissement sont aussi très heureux de recevoir ce soir monsieur Junior Robert.

Junior a reçu en mars dernier le Prix reconnaissance Jeunesse de l'Assemblée nationale du Québec.

Bénévole au centre des jeunes L'Escale, Junior œuvre à changer l'image de son quartier avec détermination et persévérance.

Merci beaucoup Junior de croire ainsi au potentiel de notre arrondissement et de ses citoyens de tous âges.

Finalement, toutes nos félicitations aux deux entreprises nord-montréalaises qui ont raflé trois prix lors du dernier Gala ESTim organisé par la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

Ces prix reconnaissent publiquement des entreprises et des organisations de l'est de Montréal qui se distinguent de façon exceptionnelle par leur passion, leur détermination et leur réussite

L'entreprise Thermotech Combustion a raflé le prix ESTim dans les catégories « Entreprise de construction » et « Entreprise de services ou de distribution ayant un chiffre d'affaires de 7 M\$ ou moins ».

À partir de son usine du boulevard Albert-Hudon, Thermotech Combustion offre des services de procédés pour fours, centrales thermiques et réseaux de vapeur partout en Amérique du Nord.

Bienvenue à ce conseil d'arrondissement à son président, monsieur Benoit Richard.

De son côté, l'entreprise « Les générateurs de brouillard MDG » a remporté le prix dans la catégorie « Entreprise manufacturière avec un chiffre d'affaires de 5 M\$ ou moins ».

MDG est, depuis plus de trois décennies, un chef de file dans le domaine des effets atmosphériques à travers le monde.

Ses générateurs de brouillard, de brume et de brouillard lourd sont utilisés dans toutes les sphères de l'industrie du divertissement, de Broadway à West End, de Hollywood à Bollywood.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce soir monsieur Martin Michaud, président de MDG, et monsieur Jacques Foisy, directeur des finances.

10.04 - Période de questions du public.

Début de la période de questions du public à 19h30.

M. Louis Langevin

Ruelles – Cession aux propriétaires riverains ou ruelles vertes

M. Patrick Roy

Dépôt d'un avis juridique – Membre d'un syndicat non accrédité désirant participer à la période de questions

M. Raymond Chapdelaine

Arbre brisé – Risque d'endommager sa maison

Mme Julie Sigouin

Abribus désuets – Plan de changement de ceux-ci

M. Gaétan Hébert

Déblayage l'hiver – Effectué par du privé et non effectué par la Ville de Montréal

M. Pasquale Filosa

Construction sur la rue Belleville – Son dossier n'avance pas

Mme Marguerite Koussaya

Rue Patricia – Vitesse, drogue, prostitution

M. Nino Marcozzi

Forest-Hébert et Pie-IX – Propreté des lieux

M. Paul Champagne

Enseignes lumineuses à changer – Luminaires à changer sur les pôtiaux

M. Mike Patera

Hauteur des clôtures – Changement au règlement de zonage

Fin de la période de questions à 19h30.

CA18 10 172

Approuver le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 11 avril 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit approuvé le compte rendu de la réunion du comité des travaux publics, section circulation, tenue le 11 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.05 1183602007

CA18 10 173

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 avril 2018.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 3 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.06 1185995005

CA18 10 174

Approuver et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 avril 2018.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé et déposé aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.07 1185995012

CA18 10 175

Recevoir et approuver l'avis de la Table Paix et Sécurité urbaines (TPSU) concernant les enjeux de sécurité dans le secteur dit de la «Pointe-à-Léger» et en assurer les suivis.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit reçu et approuvé l'avis de la Table paix et sécurité urbaines (TPSU) concernant les enjeux de sécurité dans le secteur dit de la «Pointe-à-Léger»;

QUE cet avis soit transmis à la Ville afin d'appuyer les démarches faites par l'arrondissement depuis 2016 dans le but que la Ville procède à des travaux de reconfiguration de l'intersection Henri-Bourassa / Pelletier (2018), ainsi que de l'ensemble du secteur dit " de la Pointe-à-Léger" (2018-2020);

ET QUE la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises soit mandatée pour en assurer les suivis auprès de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

12.01 1187419002

CA18 10 176

**Adjuger à Ramcor Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 587 273,67 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux d'aménagement d'entrées charretières et reconstruction de sections de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement et autoriser une dépense totale de 614 273,67 \$, taxes incluses.
Appel d'offres 1019 / 6 soumissions**

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Ramcor Construction Inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 587 273,67 \$, taxes incluses, le contrat 1019 pour l'exécution des travaux d'aménagement d'entrées charretières et reconstruction de sections de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement;

QUE soit autorisée une dépense totale de 614 273,67 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1186329007

CA18 10 177

**Adjuger à 9190-8673 Québec inc. (Les Entreprises Roseneige inc.), plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 122 677,23 \$, taxes incluses, le contrat pour la fourniture, la plantation et l'entretien de végétaux et d'arbres dans des saillies de trottoirs sur diverses rues de l'arrondissement.
Appel d'offres 18-16872 / 8 soumissions**

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit adjugé à 9190-8676 Québec inc. (Les Entreprises Roseneige inc.), plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 122 677,23 \$, taxes incluses, le contrat 18-16872 de fourniture, de plantation et d'entretien de végétaux et d'arbres dans des saillies sur diverses rues de l'arrondissement de Montréal-Nord;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.02 1184383003

CA18 10 178

Approuver et ratifier l'entente avec Médias Transcontinental S.E.N.C. relativement à la tarification 2018 pour les publications de l'arrondissement de Montréal-Nord et autoriser une dépense maximale de 85 000 \$ taxes incluses.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvée et ratifiée l'entente avec TC Média relativement à la tarification 2018 pour les publications de l'arrondissement de Montréal-Nord;

QUE soit autorisée une dépense maximale de 85 000 \$ taxes incluses;

Et QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.03 1187739003

CA18 10 179

Approuver le renouvellement du bail entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et 9056-4253 Québec inc., pour la location d'un entrepôt situé au 10385, avenue Balzac, à Montréal-Nord, pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 et autoriser une dépense de 45 530,16 \$, taxes incluses ;

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit approuvé le renouvellement du bail entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et 9056-4253 Québec inc., pour la location d'un entrepôt situé au 10385, avenue Balzac, à Montréal-Nord, pour la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019, pour un montant de 45 530,16 \$, taxes incluses;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.04 1173602008

CA18 10 180

Octroyer à Postes Canada, au montant de 44 000 \$, taxes incluses, un contrat pour la Distribution de l'InfoNord, d'avis, de dépliants et de feuillets aux résidents de l'arrondissement au cours de l'année 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit octroyé à Postes Canada, au montant de 44 000 \$, taxes incluses, un contrat pour la Distribution de l'InfoNord, d'avis, de dépliants et de feuillets aux résidents de l'arrondissement au cours de l'année 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.05 1187739002

CA18 10 181

Adjuger à Les Pavages Dancar (2009) inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 34 038,92 \$, taxes incluses, le contrat pour des travaux de réfection de coupes et la réparation de sections de pavage sur diverses rues et autoriser une dépense totale de 42 376,19 \$, taxes incluses.

Appel d'offres 1020 / 5 soumissionnaires.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adjugé à Les Pavages Dancar (2009) inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 34 038,92\$, taxes incluses, le contrat 1020 pour des travaux de réfection de coupes et la réparation de sections de pavage sur diverses rues de l'arrondissement ;

QUE soit autorisée une dépense totale de 42 376,19 \$, taxes incluses ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.06 1186329008

CA18 10 182

Autoriser une dépense supplémentaire de 1 372,71 \$, taxes incluses, à Postes Canada, pour le contrat de distribution de l'InfoNord, d'avis, de dépliants et de feuillets aux résidents de l'arrondissement pour l'année 2017.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense supplémentaire de 1 372, 71\$, taxes incluses, à Postes Canada, pour le contrat de distribution de l'InfoNord, d'avis, de dépliants et de feuillets aux résidents de l'arrondissement pour l'année 2017;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.07 1177416001

CA18 10 183

Accorder des contributions financières totalisant 115 000 \$ aux organismes suivants dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement : 65 500 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Un été fou des parcs »; 28 000 \$ à La Route de Champlain pour les projets « Animation des parcs, volet sports et loisirs » (23 000 \$) et « Animation du parc Aimé-Léonard auprès d'une clientèle adulte et aînée (5 000 \$); 16 500 \$ aux Productions Qu'en Dit Raton pour le projet « La Commedia Dell-Arte dans les parcs » et 5 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le projet « À la découverte des arbres », et approuver les projets de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et ces organismes.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 65 500 \$ au Centre des jeunes l'Escale pour le projet « Un été fou des parcs » dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour l'été 2018;

QUE soit accordée une contribution financière totale de 28 000 \$ à La Route de Champlain pour les projets « Animation des parcs, volet sports et loisirs » (23 000 \$) et « Animation du parc Aimé-Léonard auprès d'une clientèle adulte et aînée (5 000 \$) dans le cadre du Programme d'animation dans les parcs de l'arrondissement pour l'été 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 16 500 \$ aux Productions Qu'en Dit Raton pour le projet « La Commedia Dell-Arte dans les parcs » dans le cadre du programme d'animation dans les parcs pour l'été 2018;

QUE soit accordée une contribution financière de 5 000 \$ à la Coop de solidarité Éconord pour le projet « À la découverte des arbres » dans le cadre du programme d'animation dans les parcs pour l'été 2018;

ET QUE ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.08 1186145009

CA18 10 184

Accorder une contribution financière de 25 000 \$ à Montréal-Nord en santé (Table de quartier Montréal-Nord en santé - RUI) pour l'embauche d'un chargé de projet en urbanisme participatif dans le cadre du Plan d'aménagement du Nord-Est et approuver le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 25 000 \$ à Table de quartier Montréal-Nord en santé - RUI pour l'embauche d'un chargé de projet en urbanisme participatif dans le cadre du Plan d'aménagement du Nord-Est;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.09 1187419001

CA18 10 185

Accorder une contribution financière de 1 500 \$ aux Loisirs Sainte-Gertrude pour son projet « Party Zumba » du 20 juin au 22 août au parc Aimé-Léonard.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 1 500 \$ aux Loisirs Sainte-Gertrude pour la réalisation de son projet « Party Zumba » qui se déroulera du 20 juin au 22 août au parc Aimé-Léonard;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.10 1186145010

CA18 10 186

Accorder une contribution financière de 600 \$ au Cégep Marie-Victorin pour la tenue de la soirée annuelle du Mérite scolaire qui aura lieu le 23 mai 2018 afin de contribuer à la remise de deux bourses à des étudiants qui se sont démarqués et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 600 \$ au Cégep Marie-Victorin pour la tenue de la soirée annuelle du Mérite scolaire qui aura lieu le 23 mai 2018 afin de contribuer à la remise de deux bourses à des étudiants qui se sont démarqués;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.11 1183573007

CA18 10 187

Accorder une contribution financière de 600 \$ à la Fédération québécoise de boxe olympique pour soutenir trois athlètes, soit MM. Hamza Khabbaz, Jad Khabbaz et Ziad Khabbaz lors des championnats canadiens de boxe qui se sont tenus à Edmonton du 27 mars au 1er avril 2018, et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit entérinée une contribution financière de 600 \$ à la Fédération québécoise de boxe olympique pour soutenir trois athlètes, soit MM. Hamza Khabbaz, Jad Khabbaz et Ziad Khabbaz lors des championnats canadiens de boxe qui se sont tenus à Edmonton du 27 mars au 1er avril 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.12 1183573006

CA18 10 188

Accorder une contribution financière de 300 \$ à l'école Polyvalente Calixa-Lavallée pour une bourse sportive qui sera remise à une étudiante de l'école lors du Gala des Spartiates qui aura lieu le 6 juin 2018 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 300 \$ à l'école secondaire Calixa-Lavallée pour une bourse sportive qui sera remise à une étudiante de l'école lors du Gala des Spartiates qui aura lieu le 6 juin 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.13 1183573004

CA18 10 189

Entériner une contribution financière de 250 \$ au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc. pour la tenue du Gala des Bravos qui a eu lieu le 9 mai 2018 et ce, à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit entérinée une contribution financière de 250 \$ au Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord inc. pour la tenue du Gala des Bravos qui a eu lieu le 9 mai 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée à même le budget discrétionnaire des élus pour l'année financière 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.14 1183573003

CA18 10 190

Modifier l'entente intervenue entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), concernant l'utilisation à des fins municipales d'une partie de la cour de l'école Jules-Verne pour l'implantation d'une Joujouthèque pour la saison estivale 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit approuvée la modification à l'entente intervenue entre la Ville de Montréal, l'arrondissement de Montréal-Nord et la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ), concernant l'utilisation à des fins municipales d'une partie de la cour de l'école Jules-Verne pour l'implantation d'une Joujouthèque pour la saison estivale 2018.

Adopté à l'unanimité.

20.15 1170217007

CA18 10 191

Approuver le projet d'addenda à la convention de la Route de Champlain approuvé par le CA du 18 décembre 2017 (CA17 10 492) qui vise la suppression à l'article 4.1.2.1.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit approuvé le projet d'addenda à la convention de la Route de Champlain approuvé par le CA du 18 décembre 2017 (CA17 10 492) qui vise la suppression de l'article 4.1.2.1.

Adopté à l'unanimité.

20.16 1174988011

CA18 10 192

Accorder une contribution financières à Parole d'excluEs, pour un montant maximal de 70 000 \$, pour la gestion des « Marchés du Nord - Secteur nord-est et Secteur Charleroi » et approuver le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière maximale 70 000 \$, à Parole d'excluEs pour la gestion des « Marchés du Nord - Secteur nord-est et Secteur Charleroi »;

QUE soit approuvé le projet d'entente à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord, et l'organisme;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.17 1180217006

CA18 10 193

Approuver et déposer les rapports mensuels au 30 avril 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports mensuels au 30 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1183848026

CA18 10 194

Approuver et déposer les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars et au 30 avril 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soient approuvés et déposés aux archives les rapports sur l'exercice du pouvoir délégué au 31 mars et au 30 avril 2018.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1183848027

CA18 10 195

Modifier l'engagement de dépense de l'arrondissement pour un montant maximum de 4 059 288 \$ pour les travaux de réfection de la piscine de l'école Henri-Bourassa de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI).

Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (Mme Belinga est commissaire d'école à CSPI)

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée, en 2018, la modification de l'engagement de dépenses de l'arrondissement jusqu'à un maximum de 4 059 288 \$, soit un partage des coûts avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île dans le cadre de la réfection de la piscine de l'école Henri-Bourassa, travaux qui permettront la mise à niveau de l'équipement, de l'ouverture de l'immeuble vers le parc Henri-Bourassa et la création d'un pôle aquatique avec pataugeoire et jeux d'eau;

QUE cette modification porte l'engagement total de l'arrondissement à 4 059 288 \$ pour la rénovation extérieure de la piscine, la nouvelle entrée, l'aménagement extérieur, la pataugeoire et les jeux d'eau au lieu des 3 750 000 \$ prévus initialement en 2017;

ET QUE ce 4 059 288 \$, qui équivaut à 50 % du coût des travaux de la Phase I et de la Phase II (3 034 097 \$) plus l'aménagement de la pataugeoire des jeux d'eau (1 024 591 \$). Il est à noter que l'aménagement du vestiaire de football sera assumé entièrement par la CSPI (600 000 \$).

Adopté à l'unanimité.

30.03 1170863001

CA18 10 196

Autoriser une dépense de 500 \$ auprès de la Fondation de la Pointe-de-l'Île pour la persévérance scolaire pour l'achat de publicité pour la commandite d'un trou de golf dans le cadre du tournoi de golf de la Fondation qui aura lieu le 27 juin 2018 et ce, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

Mme Renée-Chantal Belinga déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter. (Mme Belinga est commissaire d'école à CSPI)

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 500 \$ auprès de la Fondation de la Pointe-de-l'Île pour la persévérance scolaire pour l'achat de publicité pour la commandite d'un trou de golf dans le cadre du tournoi de golf de la Fondation qui aura lieu le 27 juin 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1183573005

CA18 10 197

Entériner une dépense de 400 \$ auprès de Tournoi de Ringuette 96 Montréal-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans le programme de la 21e édition du tournoi qui a eu lieu du 19 au 25 mars 2018, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit entérinée une dépense de 400 \$ auprès de Tournoi de Ringuette 96 Montréal-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans le programme de la 21e édition du tournoi qui a eu lieu du 19 au 25 mars 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1183573002

CA18 10 198

Autoriser une dépense de 300 \$ auprès des Cadets de l'aviation royale du Canada, Escadron 801 de Montréal-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans le journal de fin d'année qui sera distribué lors du cérémonial de fin d'année prévu le 19 mai 2018, à même le budget de représentation des élus pour l'année financière 2018.

M. Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.

Il est proposé par Mme Renée-Chantal Belinga

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisée une dépense de 300 \$ auprès Cadets de l'aviation royale du Canada, Escadron 801 de Montréal-Nord pour l'achat d'un espace publicitaire dans le journal de fin d'année qui sera distribué lors du cérémonial de fin d'année prévu le 19 mai 2018;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1183573001

CA18 10 199

Accepter, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre du Service des Infrastructures, de la Voirie et des Transports (SIVT) d'assumer la mise en œuvre des travaux de réfection sur le réseau routier local, afin d'assurer un niveau de service adéquat de certaines rues locales.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit accepté, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, l'offre du Service des Infrastructures, de la Voirie et des Transports (SIVT) d'assumer la mise en œuvre des travaux de réfection sur le réseau routier local de l'arrondissement de Montréal-Nord, afin d'assurer un niveau de service adéquat de certaines rues locales.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1187856003

CA18 10 200

Approuver la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois de mai 2018 au mois d'avril 2021, au Club de patinage artistique de Montréal-Nord, au Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord et au Club de Karaté de Montréal-Nord à titre de partenaires de mission complémentaire, à Paroles d'excluEs, à Panier Futé Coop et à Un itinéraire pour tous à titre de partenaires de mission partagée.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soient approuvés la reconnaissance et le soutien, pour la période du mois de mai 2018 au mois d'avril 2021, au Club de patinage artistique de Montréal-Nord, au Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord, à Artistes en Arts Visuels du Nord de Montréal (AAVNM) et au Club de Karaté de Montréal-Nord à titre de partenaires de mission complémentaire, à Paroles d'excluEs, à Panier Futé Coop et à Un itinéraire pour tous à titre de partenaires de mission partagée.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1186145008

CA18 10 201

Abroger la résolution CA18 10 088.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit abrogée la résolution CA18 10 088.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1183848017

CA18 10 202

Adopter le Règlement RGCA05-10-0006-8 modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs principalement afin de régir les périodes de probation des employés.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA05-10-0006-8 modifiant le règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs afin de régir les périodes de probation des employés.

Adopté à l'unanimité.

40.01 1182577004

CA18 10 203

Adopter le Règlement RGCA18-10-0007 autorisant l'occupation à des fins de ressource intermédiaire pour le bâtiment situé au 4888-4890, boulevard Léger.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit donné adopté le Règlement RGCA 18-10-0007 autorisant l'occupation à des fins de ressource intermédiaire pour le bâtiment situé au 4888-4890, boulevard Léger.

Adopté à l'unanimité.

40.02 1185995004

CA18 10 204

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter le second projet de Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 8 mai 2018, à 18 h 30 pour le Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec les marchés publics de quartier».

Adopté à l'unanimité.

40.03 1185995009

CA18 10 205

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter le second projet de Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit adopté le second projet de «Règlement R.R.1562.043 modifiant le Règlement de zonage refondu 1562 afin d'introduire diverses dispositions en lien avec les marchés publics de quartier».

Adopté à l'unanimité.

40.03 1185995009

CA18 10 206

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter le Règlement RGCA11-10-0007-7, modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'y ajouter de nouveaux secteurs.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 8 mai 2018, à 18 h 45 pour le Règlement RGCA11-10-0007-7, modifiant le Règlement RGCA 11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'y ajouter de nouveaux secteurs.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1185995001

CA18 10 207

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter le Règlement RGCA11-10-0007-7, modifiant le Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'y ajouter de nouveaux secteurs.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté, avec l'ajout d'un secteur, le Règlement RGCA11-10-0007-7, modifiant le Règlement RGCA 11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble afin d'y ajouter de nouveaux secteurs.

Adopté à l'unanimité.

40.04 1185995001

CA18 10 208

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter le Règlement RGCA11-10-0012-3 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier et la vente de produits alimentaires.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit déposé aux archives le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 8 mai 2018, à 18 h 30 pour le Règlement RGCA11-10-0012-3 régissant l'émission des certificats d'autorisations en lien avec les marchés publics de quartier sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord qui a été remis aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1180217010

CA18 10 209

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter le Règlement RGCA11-10-0012-3 modifiant le Règlement RGCA11-10-0012 relatif aux permis et aux certificats afin d'introduire diverses dispositions en lien avec le marché public de quartier et la vente de produits alimentaires.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté le Règlement RGCA11-10-0012-3 régissant l'émission des certificats d'autorisations en lien avec les marchés publics de quartier sur le territoire de l'arrondissement de Montréal-Nord qui a été remis aux membres du conseil.

Adopté à l'unanimité.

40.05 1180217010

CA18 10 210

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter, le second projet de résolution PP-031 afin de régulariser plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur nord-est, sis au 12265-12295, boulevard Rolland (partie du lot 1 668 071).

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 8 mai 2018, à 18 h 45 pour le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble RGCA11-10-0007, le second projet de résolution visant à autoriser la régularisation de plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur nord-est, sis au 12265 - 12295, boulevard Rolland (partie du lot 1 668 071 du cadastre du Québec), en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.06 1180217011

CA18 10 211

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter, le second projet de résolution PP-031 afin de régulariser plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur nord-est, sis au 12265-12295, boulevard Rolland (partie du lot 1 668 071).

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble RGCA11-10-0007, le second projet de résolution visant à autoriser la régularisation de plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur nord-est, sis au 12265 - 12295, boulevard Rolland (partie du lot 1 668 071 du cadastre du Québec), en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement

Adopté à l'unanimité.

40.06 1180217011

CA18 10 212

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter, le second projet de résolution PP-032 afin de régulariser plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur de Charleroi, sis au 4660, rue de Charleroi (partie du lot 4 193 916, située au coin de la rue de Charleroi et de l'avenue Armand-Lavergne)

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit déposé le procès-verbal de la séance de consultation tenue le 8 mai 2018 à 18 h 45 pour le Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble RGCA11-10-0007, le second projet de résolution visant à autoriser la régularisation de plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur de Charleroi, sis au 4660, rue de Charleroi (partie du lot 4 193 916, située au coin de la rue de Charleroi et de l'avenue Armand-Lavergne, du cadastre du Québec), en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement

Adopté à l'unanimité.

40.07 1180217012

CA18 10 213

Déposer le procès-verbal de la séance de consultation et adopter, le second projet de résolution PP-032 afin de régulariser plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur de Charleroi, sis au 4660, rue de Charleroi (partie du lot 4 193 916, située au coin de la rue de Charleroi et de l'avenue Armand-Lavergne)

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit adopté en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble RGCA11-10-0007, le second projet de résolution visant à autoriser la régularisation de plusieurs éléments pour l'implantation du projet temporaire de Marché public de quartier (Marché du Nord) - Secteur de Charleroi, sis au 4660, rue de Charleroi (partie du lot 4 193 916, située au coin de la rue de Charleroi et de l'avenue Armand-Lavergne, du cadastre du Québec), en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Adopté à l'unanimité.

40.07 1180217012

CA18 10 214

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre une marge de recul arrière à 3,49 m au lieu de 4,5 m en lien avec un agrandissement en cour latérale gauche au 10541, place Armand-Lavergne, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures. Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge arrière de 3,49 m au lieu de 4,50 m;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que le bâtiment en bénéficiant ne puisse être reconstruit qu'en conformité à la réglementation d'urbanisme en vigueur s'il a perdu au moins la moitié de sa valeur à la suite d'une démolition partielle ou totale, d'un incendie ou de quelque autre cause ou est devenu dangereux;

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 846 307 du cadastre du Québec, soit le 10541, place Armand-Lavergne.

Adopté à l'unanimité.

40.08 1180217009

CA18 10 215

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre l'empiètement du stationnement sur la marge avant secondaire, 3 cases de stationnement au lieu de 4 cases; une largeur de case de stationnement de 2,5 m au lieu 2,55 m; une seule entrée charretière au lieu de deux entrées charretières et enfin 44,9% de verdure dans la cour arrière au lieu de 50% pour le 4888-90, boulevard Léger le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures . Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, l'empiètement du stationnement sur la marge avant secondaire, 3 cases de stationnement au lieu de 4 cases; une largeur de case de stationnement de 2,5 m au lieu 2,55 m; une seule entrée charretière au lieu de deux entrées charretières et enfin 44,9% de verdure dans la cour arrière au lieu de 50%;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur les lots 1 844 815 et 1845 156 du cadastre du Québec, soit le 4888-90, boulevard Léger.

Adopté à l'unanimité.

40.09 1185995010

CA18 10 216

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre une marge avant principale de 3,84 m au lieu de 4,5 m, un C.O.S. de 24 % au lieu de 30 % minimum et un taux d'implantation de 24,5 % au lieu de 30 % minimum pour le 10798, avenue Hébert, le tout en vertu du Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures . Cette demande fait l'objet d'une consultation, le tout en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit accordée, conformément au Règlement RGCA02-10-0006 sur les dérogations mineures, une marge avant principale de 3,84 m au lieu de 4,5 m, un C.O.S. de 24 % au lieu de 30 % minimum et un taux d'implantation de 24,5 % au lieu de 30 % minimum;

ET QUE cette dérogation mineure soit appliquée sur le lot 1 412 467 du cadastre du Québec, soit le 10798, avenue Hébert.

Adopté à l'unanimité.

40.10 1180217013

CA18 10 217

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre la construction de deux bâtiments jumelés au 11255, avenue Balzac, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisé, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, la construction de deux bâtiments jumelés au 11255, avenue Balzac;

QUE cette autorisation soit conditionnelle au dépôt d'un cautionnement équivalent à 3 % de la valeur du projet;

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 8 46 089 du cadastre du Québec, soit le 11255, avenue Balzac.

Adopté à l'unanimité.

40.11 1185995007

CA18 10 218

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre la construction d'un bâtiment résidentiel de 40 logements au 4755, boulevard Léger, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

M. Poirier déclare intérêt dans la présente résolution et s'abstient de voter.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisé, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, la construction d'un bâtiment résidentiel de 40 logements au 4755, boulevard Léger;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à ce que la porte de garage soit de la même couleur que le mur du demi sous-sol et d'ajouter des plantations au pied des murs du garage sur le boulevard Léger et l'avenue Éthier afin de camoufler les murs aveugles;

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 8 45 732 du cadastre du Québec, soit le 4755, boulevard Léger.

Adopté à l'unanimité.

40.12 1185995006

CA18 10 219

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre la démolition des bâtiments existants et la construction d'une ressource intermédiaire de 32 chambres au 4888-90, boulevard Léger, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif à un plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit autorisé, en vertu du Règlement RGCA09-10-0006 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale, la démolition des bâtiments existants et la construction d'une ressource intermédiaire de 32 chambres au 4888-90, boulevard Léger, le tout en conformité avec les plans d'architecture produits par CB architecte en date du 15 février 2018 ;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à l'ajout de plantations dans les coins sud-est et nord-ouest du bâtiment (angles formés par les cages d'escaliers et le corps central du bâtiment);

ET QUE le tout soit applicable sur les lots 1 844 815 et 1845 156 du cadastre du Québec, soit le 4888-90, boulevard Léger.

Adopté à l'unanimité.

40.13 1185995011

CA18 10 220

Statuer sur une recommandation du comité consultatif d'urbanisme, à savoir permettre le projet d'affichage au 9970, avenue des Récollets, en vertu de la résolution du Conseil CA 15 10 225.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit autorisé, en vertu de la Résolution du Conseil d'arrondissement CA 15 10 225, le projet d'affichage au 9970, avenue des Récollets;

ET QUE le tout soit applicable sur le lot 1 413 054 du cadastre du Québec, soit le 9970, avenue des Récollets.

Adopté à l'unanimité.

40.14 1185995008

CA18 10 221

Approuver le projet d'affichage du bâtiment pour le PP-024 qui autorisait l'agrandissement du bâtiment situé au 9761, boulevard Saint-Michel.

Il est proposé par M. Jean Marc Poirier

appuyé par M. Abdelhaq Sari

Et résolu :

QUE soit adopté en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, le premier projet de résolution visant à autoriser l'agrandissement d'un bâtiment au 9761, boulevard Saint-Michel, lots 1 175 026 et 1 175 094 du cadastre du Québec, plus précisément concernant les enseignes sur le bâtiment. Le projet d'affichage sur le bâtiment proposé, se décline de la façon suivante:

- Une enseigne de type boîtier sur la façade donnant vers le boulevard Industriel;
 - Une seule enseigne dans la section bleue du parapet;
 - Boîtier reprenant le nom du commerce « Dairy Queen »;
 - Superficie de 2,72 m carrés;
- Une enseigne de type boîtier sur la façade donnant vers le boulevard Saint-Michel;
 - Une seule enseigne dans la section grise du parapet;
 - Boîtier reprenant le logo « Dairy Queen » ;
 - Superficie de 2,57 m carrés.

Adopté à l'unanimité.

40.15 1150576010

CA18 10 222

Nommer Mme Rezika Touloum à titre d'inspectrice du cadre bâti à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, permanente à cet emploi, à compter du 12 mars 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Rezika Touloum, matricule 100087914 à titre d'inspectrice du cadre bâti à la Division permis et inspections de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (Emploi : 721750 - Poste : 65548), groupe de traitement 11, personnel permanent à cet emploi à compter du 12 mars 2018.

Adopté à l'unanimité.

50.01 1187420001

CA18 10 223

Nommer M. Eric Thifault à titre de chef de division à la division du soutien technique de la Direction des travaux publics, personnel régulier à cet emploi à compter du 13 février 2017.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit nommé M. Éric Thifault, matricule 736232000, à titre de chef de division à la division du soutien technique de la Direction des travaux publics (Emploi: 210970 - Poste: 44988), en vue d'un statut de personnel régulier à cet emploi, à compter du 13 février 2017.

Adopté à l'unanimité.

50.02 1163602026

CA18 10 224

Nommer Mme Guylaine Poirier à titre de conseillère en planification à la Division du développement social et de l'expertise de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social permanente à cet emploi à compter du 8 avril 2017.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par M. Jean Marc Poirier

Et résolu :

QUE soit nommée Madame Guylaine Poirier, matricule 785081000, à titre de conseillère en planification à la Division du développement social et de l'expertise (Emploi : 302240 - Poste : 71687), groupe de traitement 02, personnel permanent à cet emploi à compter du 19 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

50.03 1173384005

CA18 10 225

Nommer Mme Vanessa Joseph-Horth à titre d'agente de bureau, à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de six (6) mois à compter du 16 avril 2018, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Vanessa Joseph-Horth, matricule 100018011, à titre d'agente de bureau (Emploi : 792820 - Poste : 31701, groupe de traitement 05, à la Division des bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, en période d'essai de six (6) mois à compter du 16 avril 2018, en vue d'un statut permanent à cet emploi.

Adopté à l'unanimité.

50.04 1186798002

CA18 10 226

Autoriser la création d'un poste de développeur - concepteur (Emploi: 401130) en contrepartie de l'abolition d'un poste de programmeur analyste - développement de systèmes (Emploi: 732850).

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soit autorisée la création d'un poste de développeur/concepteur (Emploi 401130) en contrepartie de l'abolition d'un poste de programmeur analyste - développement de systèmes (Emploi 732850);

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.05 1183848028

CA18 10 227

Nommer Mme Renée-Chantal Belinga, mairesse suppléante pour la période du 1er juin 2018 au 31 décembre 2018.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Chantal Rossi

Et résolu :

QUE soit nommée Mme Renée-Chantal Belinga, mairesse suppléante pour la période du 1er juin 2018 au 31 décembre 2018.

Adopté à l'unanimité.

51.01 1182577003

CA18 10 228

Nommer Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement et M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement, district Marie-Clara, membres du Conseil d'administration de la CDEC de Montréal-Nord.

Il est proposé par M. Abdelhaq Sari

appuyé par Mme Renée-Chantal Belinga

Et résolu :

QUE soient nommés, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement et M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement, district Marie-Clara, à titre de représentants de l'arrondissement au Conseil d'administration de la CDEC de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

51.02 1182577008

À 20h30, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Mme Christine Black
maïresse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau
secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2018.